

Italie : le gouvernement s'attaque à la vaccination obligatoire

Le Mouvement 5 étoiles veut défaire les règles mises en place par l'ex-ministre de la santé visant à prévenir dix maladies infectieuses

ROME - *correspondance*

Le gouvernement italien prépare les esprits à une épidémie de rougeole. «*Il ne faut pas s'illusionner et penser que personne ne mourra*», a sereinement déclaré la ministre de la santé, Giulia Grillo, dans le *Corriere della sera*, le 8 août. Membre du Mouvement 5 étoiles (M5S), elle compte honorer les promesses électorales de sa coalition – le M5S et la Ligue – et reporter d'un an l'obligation vaccinale pour les écoliers.

Validé par le Sénat début juillet, un amendement en ce sens doit encore être examiné par les députés, qui ne se réuniront qu'à partir du 11 septembre, donc après la rentrée des classes, car celle-ci a lieu entre le 5 et le 11, selon les régions. D'ici là, chefs d'établissement, médecins et parents sont sur le pied de guerre.

Les prémices de cette bataille remontent à juillet 2017. Après une recrudescence de cas de rougeole et de méningite en Italie, la loi Lorenzin – du nom de la précédente ministre de la santé des gouvernements Renzi et Gentiloni – introduit dix vaccins obligatoires et gratuits pour les enfants de 0 à 16 ans (rougeole, rubéole, poliomyélite, diphtérie, tétanos, hépatite B, coqueluche, haemophilus de type B, varicelle et oreillons).

Pour être admis à la crèche ou à la maternelle, les enfants doivent présenter un certificat délivré par une unité sanitaire locale. Les parents d'élèves de primaire, collège et lycée sont passibles d'une amende de 100 euros à 500 euros en cas de manquement.

«*La vaccination doit être un choix libre, pas une imposition soviétique*», s'était alors plaint le chef de la Ligue, Matteo Salvini. Et d'ajouter : «*Je ne souhaite pas que des multinationales ou des maisons pharmaceutiques prennent l'Italie pour un pays cobaye*». Depuis, devenu ministre de l'intérieur, il a remercié «*pour leur courage*» deux médecins qui lèvent des fonds en vue d'acquérir un microscope de 70 000 euros permet-

le Pakistan, l'Afghanistan, le Nigeria et la Roumanie»

ALBERTO VILLANI

président de la société italienne de pédiatrie

tant de prouver, selon eux, la présence de nanoparticules nocives dans les vaccins. Lui aussi opposé à la loi de Beatrice Lorenzin au nom des libertés individuelles, le M5S s'est juré, avec son allié au pouvoir, la Ligue, de la démanteler. Depuis le 5 juillet, une circulaire signée des actuels ministres de la santé et de l'éducation stipule que l'attestation médicale de vaccination n'est plus obligatoire. Un certificat autosigné par les parents suffit dorénavant. De quoi alarmer la communauté scientifique : «*D'après l'Organisation mondiale de la santé, l'Italie fait partie des cinq pays à risque infectieux, avec le Pakistan, l'Afghanistan, le Nigeria et la Roumanie. Nous avons eu plus de 5 000 cas de rougeole en 2017*», s'inquiète le président de la société italienne de pédiatrie, **Alberto Villani**.

Du côté de l'Association nationale des chefs d'établissement (ANP), on assure que la circulaire ne modifie pas la loi de 2017. «*En septembre, les enfants sans certificat ne pourront pas rentrer en classe. Les directeurs d'école sont tenus de faire respecter la loi, et la loi en vigueur est la loi Lorenzin*», tranche le président de l'ANP, Antonello Giannelli, soutenu par de nombreux directeurs d'école.

En juillet, les sénateurs de la Ligue et du M5S ont néanmoins

amendé ce texte, repoussant l'obligation de vaccination à l'année scolaire 2019-2020. Problème : le report de la loi doit également être approuvé par la Chambre des députés, dont les travaux reprennent le 11 septembre. Pendant les premiers jours après la rentrée, les enfants non vaccinés pourraient donc ne pas être admis à l'école.

Mais que se passera-t-il si le report des règles actuelles est confirmé par le Parlement ? Les enfants non vaccinés auraient alors tous leurs droits. «*C'est un vrai ca-fouillage administratif : on ne saura qu'après la rentrée si la loi Lorenzin est reportée d'un an. Que*

vont faire les chefs d'établissement qui ont refusé l'accès aux enfants non vaccinés ?», s'interroge l'épidémiologiste Pier Luigi Lopalco.

Projet de loi

Un groupe de mères dont les enfants sont immunodépressifs a lancé une pétition sur Change.org, qui a recueilli 275 000 signatures. Roberta fait partie des initiatrices : «*Ma fille a eu une greffe du foie. Elle ne pourra jamais être vaccinée contre la varicelle, la rougeole ou la rubéole. La fréquentation d'enfants non vaccinés pourrait lui être fatale. On nous propose de mettre nos enfants dans des classes spéciales. Mais je ne vois pas pourquoi il faudrait les ostraciser ! D'autant*

« C'est en se renseignant sur le Web que les parents basculent du côté des "no vax" »

PIER LUIGI LOPALCO
épidémiologiste

plus que le virus ne s'arrête pas à la porte de la salle de cours. »

Le M5S et la Ligue préparent déjà l'après-Lorenzin. Toujours au Sénat, les deux partis ont déposé un projet de loi qui prévoit «*l'obligation vaccinale flexible*» : recours à l'obligation uniquement en cas d'urgence sanitaire, pour les maladies et les régions où le taux de couverture est vraiment trop bas pour assurer une immunité et pour une courte durée. Un non-sens, d'après la communauté scientifique. «*Les données épidémiologiques arrivent en retard, rendre les vaccins obligatoires en fonction des cas est donc absurde, et ne tient pas compte de la mobilité des virus*», reprend le représentant des pédiatres, **Alberto Villani**.

«*Les vaccins sont peut-être victimes de leur succès*, s'interroge Roberto Burioni. *Les gens ont oublié à quel point des maladies dont ils*

nous protègent, comme la poliomyélite et la diphtérie, sont redoutables. » Sur Twitter, ce professeur de microbiologie a interpellé la ministre de la santé en des termes fleuris : «*Une obligation flexible dans le temps et l'espace, mais*

« L'Italie fait partie des cinq pays à risque infectieux, avec



vous êtes médecin ou poétesse ? Arrêtez de raconter n'importe quoi ou, au premier mort de rougeole, vous allez être dévorée par l'opinion publique. » Sa prise de position lui a valu de nombreuses menaces sur les réseaux sociaux : dans un photomontage, le médecin est ligoté et bâillonné, une mère de famille souhaite même qu'il se noie dans la mer.

« Depuis 2012, les Italiens font de moins en moins confiance aux vaccins, et les intox qui circulent sur Internet y sont certainement pour quelque chose », analyse Pier Luigi Lopalco, coauteur de l'étude Human Vaccines and Immunotherapeutics. D'après ses recherches, « moins de 2 % des parents sont contre les vaccins a priori. Entre 10 % et 15 % se posent des questions. C'est en se renseignant sur le Web qu'ils basculent du côté des "no vax" ». M. Lopalco appelle le gouvernement à dépolitiser le débat : « Les vaccins sont là pour créer une réaction immunitaire positive, il ne s'agit pas d'une arme idéologique. » ■

MARGHERITA NASI